

Espace Membres

Procédure de changement de mot de passe

Si vous connaissez le mot de passe actuel pour accéder à l'espace membres sur le site <https://anciens-armons.be>, vous pouvez changer votre mot de passe directement dans le fichier administratif de l'association via le logiciel Galette.

Ce scénario permet d'éviter d'utiliser la procédure de réinitialisation du mot de passe via l'envoi d'un lien personnalisé dans votre boîte E-mail.

Etape 1: Accéder à vos données

- Ouvrir un navigateur Web et lancer l'URL <https://anciens-armons.be>.
- Cliquer sur le lien « espace membres » et préciser votre adresse E-mail (identifiant) et le mot de passe actuel dans la fenêtre de connexion.
- Après être rentré avec succès dans l'espace membres, consultez vos données personnelles via le logiciel Galette.

Remarque :

Vous pouvez aussi accéder directement à Galette en utilisant l'URL <https://anciens-armons.be/galette> et en précisant votre adresse E-mail (identifiant) et le mot de passe actuel.

Etape 2 : Modification de vos données dans Galette



- Cliquez sur le boutons « Mes informations » pour ouvrir votre fiche adhérent.
- Cliquez ensuite sur le bouton jaune « Modification »,
- Utilisez ensuite l'ascenseur à droite pour faire défiler le contenu vers le haut et atteindre la zone d'encodage du nouveau mot de passe.

Mot de passe :

Confirmation du mot de passe :

Date de création :

 Enregistrer

- Vous devez choisir un nouveau mot de passe
 - avec 8 caractères minimum,
 - avec au moins 1 majuscule, 1 minuscule, 1 chiffre
- Encodez 2 fois le nouveau mot de passe et cliquez sur le bouton enregistrer.
- Un message en vert signalant que le compte adhérent a été modifié doit s'afficher quelques secondes.

 Le compte de l'adhérent a été modifié avec succès.

